

R/TP 188 p.

L. HAUTECOEUR

L'origine
du
Dôme des Invalides



Extrait de *l'Architecture*
n° du 25 décembre
1924



A Monsieur Salomon Reinach
Vos respectueux hommages
H. Hauw



L'origine du dôme des Invalides



ES historiens anglais de l'architecture française, MM. Ward et Blomfield ont écrit que le dôme des Invalides de J.-H. Mansart était inspiré de Saint-Paul de Londres par sir Christophe Wren. M. Blomfield déclare (tome III, p. 204) : Saint-Paul fut commencé en 1675,

les Invalides en 1680. « Il n'est pas improbable que le plan de Wren ait suggéré celui de Mansart. Les deux architectes étaient d'ailleurs familiers avec les projets de Saint-Pierre de Rome. Dans les élévations, ils s'inspirent également des traditions nationales : Wren de Inigo Jones, Mansart du Val-de-Grâce et de la Sorbonne. » Et le regretté M. Ward : « On a fait l'absurde hypothèse (1) et l'on a répété que Mansart a pu montrer à Wren son dessin pour le futur dôme des Invalides. Il faut remarquer que, pour faire cette supposition, cet auteur a confondu François Mansart et son petit-neveu Jules-Hardouin. Que l'un ou l'autre ait pu prévoir que, vingt-sept ans plus tard, une seconde église serait bâtie, alors que la première ne devait être commencée, par un autre architecte, que six ans plus tard, ou que J.-H. Mansart, âgé de dix-neuf ans, par une égale prévision, ait montré le dessin qui devait être le grand triomphe de sa maturité, ce sont là des hypothèses également stupides. » M. Ward concluait : « Il est infiniment probable que le jeune Mansart fut enflammé par l'ambition d'égaliser le succès de Saint-Paul, dont le dessin pouvait parfaitement être connu à Paris en 1690. »

Ces deux auteurs fondent tout leur raisonnement d'une

part sur une différence de date, d'autre part sur un axiome. Saint-Paul est de 1675 et, d'après M. Ward, le plan des Invalides est de 1690, ce qui est une erreur, d'après M. Blomfield, de 1680, ce qui est plus exact ; ils déclarent alors : « Lorsque deux monuments se ressemblent et que l'un est antérieur à l'autre, le second en date est imité du premier. » Voilà qui est contestable ; on peut, en aussi bonne logique, supposer que tous deux ont imité un modèle commun. Dans l'espèce J.-H. Mansart et Wren ne se seraient-ils pas inspirés d'une même œuvre ?

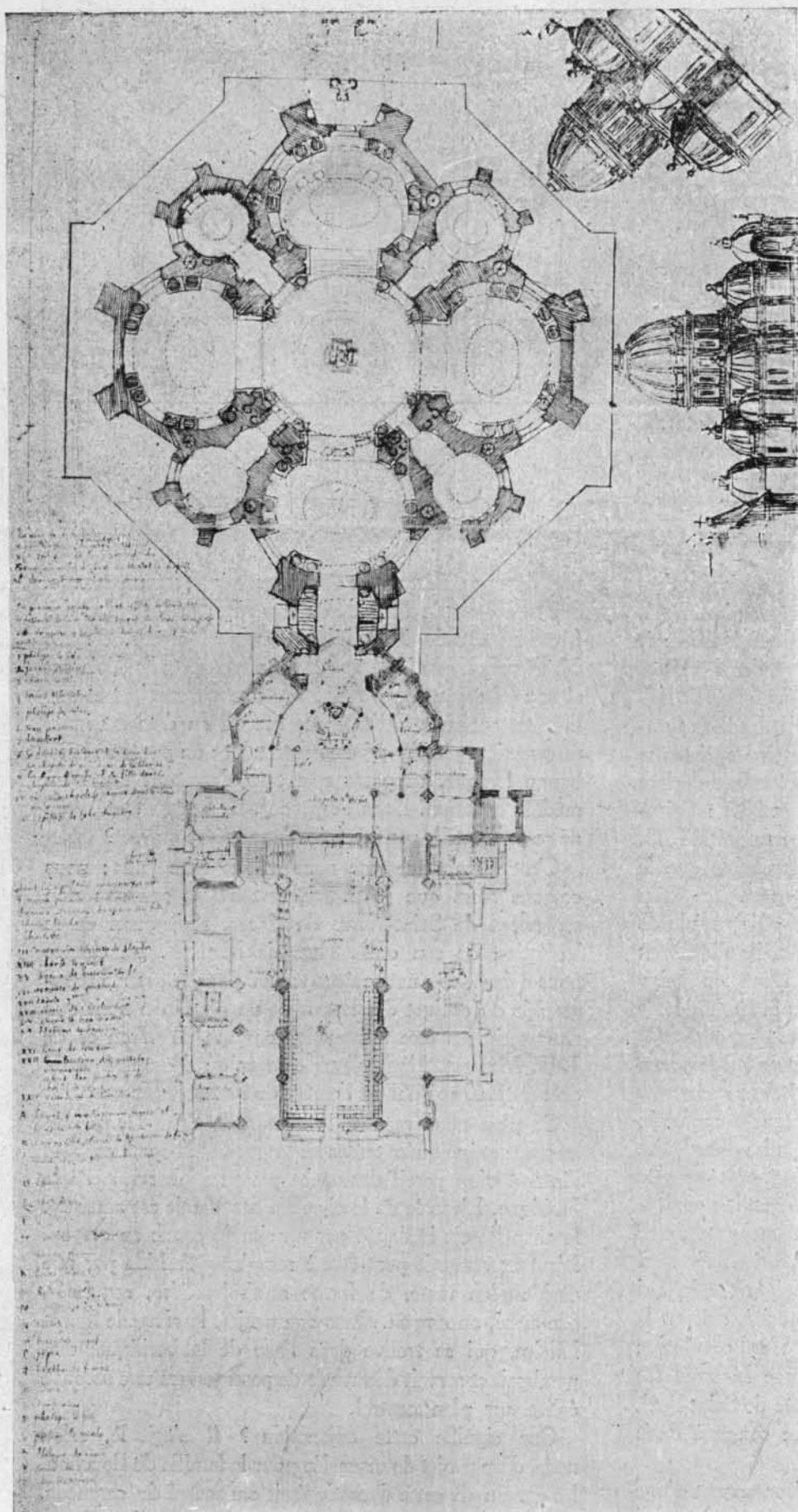
C'est l'hypothèse que nous avons faite jadis ; nous croyons alors que J.-H. Mansart s'était souvenu non seulement de Saint-Pierre de Rome, mais aussi de la Visitation de son oncle François Mansart. La chance nous a favorisé : nous avons trouvé dans la grande topographie du cabinet des Estampes un plan manuscrit que nous estimons être le modèle commun de Wren et de J.-H. Mansart. Nous allons essayer de démontrer qu'il date de 1665 et qu'il est l'œuvre de François Mansart.

Ce plan nous montre le chœur de Saint-Denis. En marge sont indiquées toutes les tombes, et l'on voit aussitôt l'intérêt d'un pareil document pour les historiens de la basilique. L'entrée de la chapelle des Valois est amorcée, la chapelle est indiquée par un simple cercle au crayon. L'auteur songeait peut-être à remplacer l'abside par une abside plus vaste, de forme semi-circulaire, esquissée, elle aussi, au crayon. Dans son projet, la chapelle Saint-Hilaire, qui se trouve dans l'axe de la basilique, disparaissait et servait désormais de passage vers une seconde église sur plan central.

Que signifie cette adjonction ? Il s'agit là, selon nous, d'un projet de mausolée pour la famille de Bourbon. Le caveau de cette dynastie était encombré de cercueils. Louis XIV s'était montré fort généreux à l'égard des membres de sa famille. Dès 1653, il demandait au grand

(1) Cette « absurde » hypothèse a été faite par M. W.-J. Loftie dans son livre *Inigo Jones and Wren*, paru en 1893 (p. 157).





FRANÇOIS MANSART. — PROJET DE CHAPELLE FUNÉRAIRE A SAINT-DENIS

prieur si l'on avait déjà enterré dans la basilique des enfants de France ; en 1656, il autorisait son oncle, Gaston d'Orléans, à y faire inhumer le duc de Valois, son fils unique (1). Les deuils se multiplièrent dans la Maison : en 1662, il perdait sa fille aînée, Anne-Elisabeth ; en 1664, sa deuxième fille, Marie-Anne ; en 1665, il permettait à Madame d'y faire enterrer sa fille. Aussi, à cette époque la nécessité et le désir de bâtir pour sa race une demeure éternelle qui fût digne des résidences temporelles du Louvre et de Versailles inspirèrent au roi la pensée d'ajouter à la basilique de Saint-Denis une chapelle analogue à celle des Valois. Cet édifice, commencé par Catherine de Médicis, n'avait jamais été achevé et tombait en ruines. Nous savons par Chantelou (2) qu'en 1665 Colbert résolut de finir la chapelle des Valois et d'en construire une autre pour la famille des Bourbons.

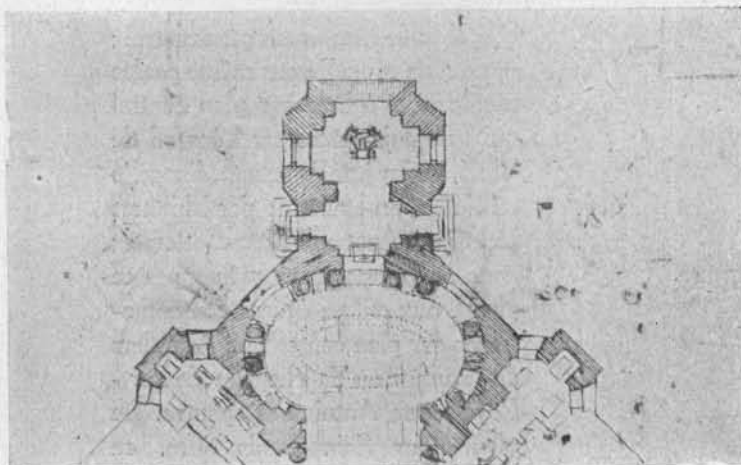
Nous manquons de détails sur ce projet. Il est probable que Colbert en parla non seulement au Bernin qui était présent à Paris, mais aux grands architectes français, de même qu'il venait de le faire pour le palais du Louvre. Nous ignorons si Le Vau, Lepautre, Cottart, Gobert, Dorbay fournirent des plans ; nous pouvons en tous cas assurer que François Mansart consacra à ce projet funéraire les dernières ardeurs d'un génie à la veille de s'éteindre.

Que ce projet soit, en effet, de François Mansart, c'est ce qu'il est facile de prouver par des raisons matérielles et des raisons de style. Ce plan fait partie du fonds de Robert de Cotte. De Cotte a hérité des papiers de son beau-frère Jules-Hardouin Mansart, lequel avait reçu ceux

(1) FÉLIBIEN, *la Basilique de Saint-Denis*, 1706, p. CL.

(2) *Voyage du cavalier Bernin en France*, p. 162.

FRANÇOIS MANSART
PROJET DE CHAPELLE
FUNÉRAIRE A SAINT-DENIS

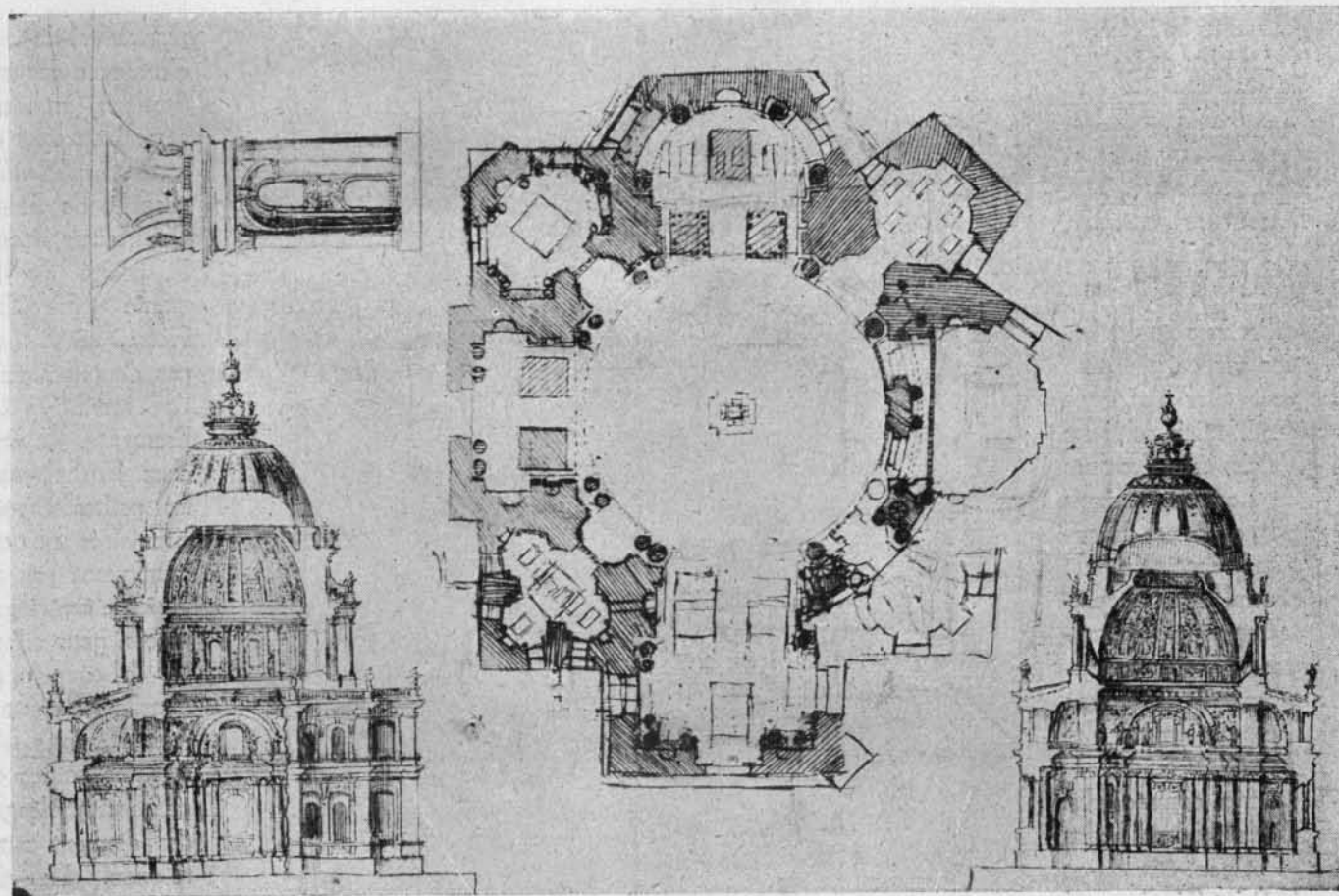


VARIANTE
DE
L'ABSIDE

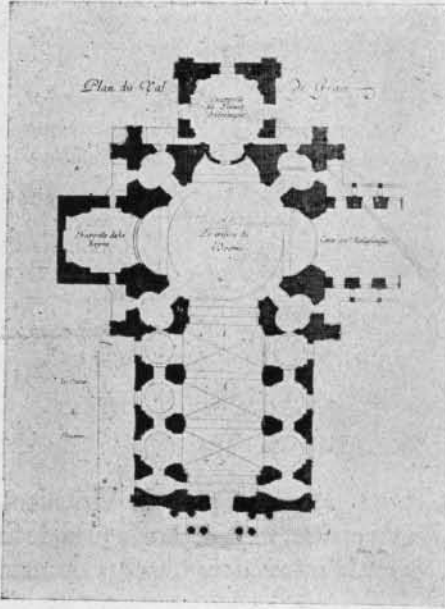
de son grand-oncle. Les seuls dessins actuellement connus de François Mansart figurent tous, en effet, dans les portefeuilles de Robert de Cotte. Nail avait signalé les projets pour le château de Blois ; nous les avons étudiés en 1920 dans notre cours de l'école du Louvre. MM. Lesueur les ont publiés en 1921 dans leur petit livre sur Blois. Grâce à ces plans, nous avons pu donner de manière certaine à François Mansart des projets pour le Louvre qui lui étaient seulement attribués (1). Nous retrouvons encore dans les portefeuilles de Robert de

Cotte non seulement un projet pour la Visitation, qui nous semble bien du maître, mais encore le plan de Saint-Denis. L'écriture est la même dans tous ces documents ; les chiffres sont semblables, les hachures sont identiques. Partout l'encre est surchargée d'indications au crayon. Or, nous savons par les témoignages contemporains que François Mansart n'était jamais content de ses œuvres et y revenait souvent ; nous savons aussi qu'il présentait toujours plusieurs projets à la fois — et c'est pourquoi, en 1663, Colbert ne voulut pas lui confier la construction du Louvre. — Nous avons précisément ici un papier qui se

(1) Voir *l'Architecture* année 1923, page 367.



FRANÇOIS MANSART. — PROJET DE CHAPELLE FUNÉRAIRE A SAINT-DENIS

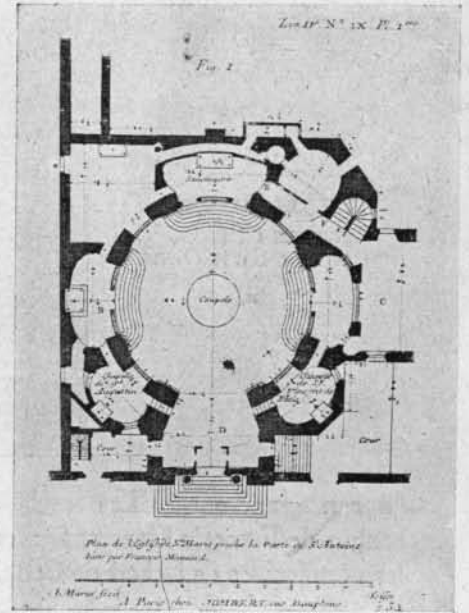


FRANÇOIS MANSART
PLAN DU VAL-DE-GRACE

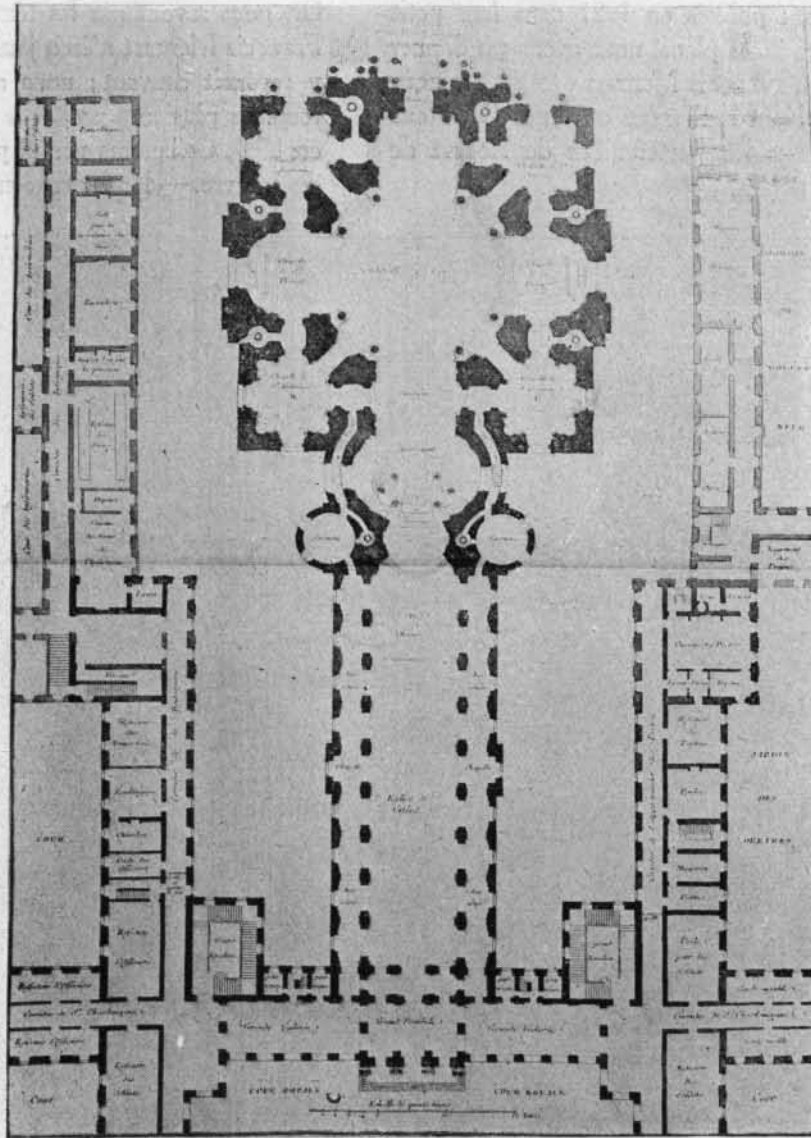
rabat et donne une deuxième solution, et, sur une autre feuille, nous apercevons quatre versions des petites chapelles latérales.

Le plan et les élévations, par leur style, sont bien de François Mansart. D'abord, le plan est un plan central. Nous n'ignorons pas que, depuis un siècle, les sépultures collectives étaient bâties sur ce plan. On peut citer l'exemple des Médicis, celui des Valois, celui des ducs de Lorraine ; nous n'ignorons pas davantage le succès du plan central dans l'architecture religieuse française. Nous ne remonterons pas au moyen âge, aux églises des Templiers ou aux sépultures, comme celui de Neuvy, dans l'Indre — et peut-être est-ce le Saint-Sépulcre qui a donné l'idée des

chapelles funéraires sur plan central ; — nous ne rappellerons même pas les nombreuses églises sur plan central qui furent projetées par Léonard de Vinci, bâties par Bramante, Sangallo ou Serlio, en Italie, et par Philibert Delorme à Anet ou Villers-Cotterets ; nous ne comparerons même pas ce projet aux autres églises contemporaines sur plan central, les Ardilliers de Saumur ou la chapelle de Port-Royal, par Antoine Lepautre. Le plan pour Saint-Denis offre, en effet, des particularités : nous apercevons un octogone dont quatre côtés sont occupés par des chapelles ovales et quatre autres intermédiaires par de petites cha-



FR. MANSART, PLAN DE
L'ÉGLISE DE LA VISITATION

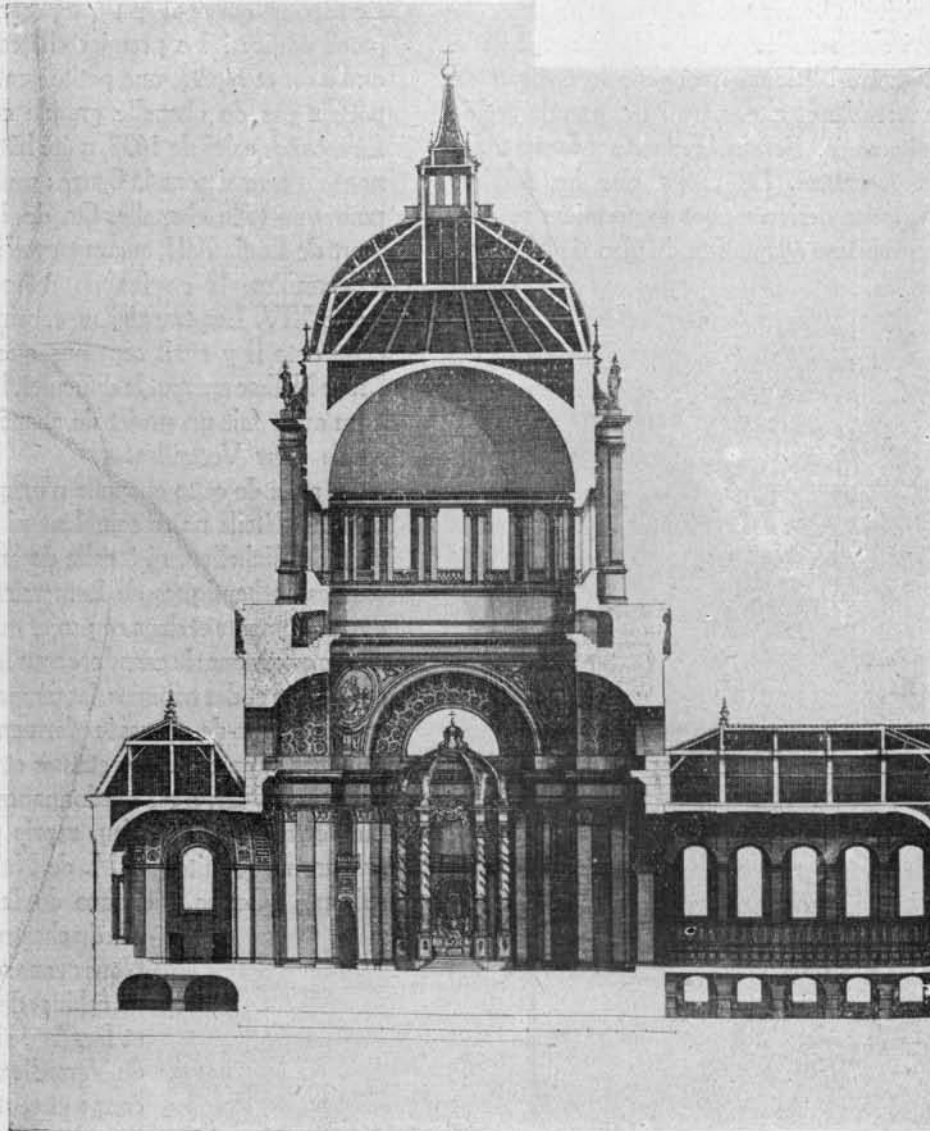


LIBÉRAL BRUANT. — PLAN DE L'ÉGLISE DES SOLDATS DES INVALIDES
ET JULES-HARDOUIN MANSART. — PLAN DU DOME DES INVALIDES

nelles circulaires. Or, ce plan est fréquent chez François Mansart. C'est le plan de la Visitation, c'est le plan du Val-de-Grâce, c'est, avec des modifications (un losange central au lieu d'un cercle), celui de la chapelle de Fresnes. Que Mansart ait connu le projet de Bramante pour Saint-Pierre, le fait n'est pas douteux, mais il l'a modifié. Chez Bramante, comme chez Michel-Ange, les petites chapelles circulaires ne communiquent pas avec la partie centrale ; les piliers, pour supporter la coupole, sont massifs. Au contraire, chez François Mansart, les petites chapelles comme les grandes donnent sur la rotonde. Le plan central devient un plan radial.

A vrai dire, nous connaissons, avant Mansart, un exemple d'une disposition analogue : c'est l'église du couvent des Bernardines d'Alcala de Henarès, en Espagne, bâtie en 1612 (1). Il n'est pas impossible que Mansart ait connu cette œuvre : les rapports étaient fréquents entre la France et l'Espagne au début du XVII^e siècle, et l'on pourrait citer, en sens inverse, un édifice espagnol, Nuestra Señora del Puerto, à Madrid, qui semble bien avoir été inspiré de la chapelle de Fresnes, par Mansart. Toutefois,

coupe, aperçue à travers l'oculus de la première est encore fort restreinte. On voit comment François Mansart s'est inspiré de l'exemple des lanternes ; à la Sorbonne, Lemerrier avait imaginé une fausse lanterne inférieure qui éclairait la coupole par son oculus. C'est le système qu'en 1662 Leveau reprit, avec quelques différences, au collège des Quatre-Nations. Dans le projet pour Saint-Denis, l'idée s'affirme : la seconde coupole s'éclaire par des fenêtres qui sont invisibles du bas. Les piliers sont percés

FRANÇOIS
MANSARTCOUPE DE L'ÉGLISE
DU VAL-DE-GRACE

en méditant sur les projets de Bramante et de Michel-Ange pour Saint-Pierre, François Mansart peut être arrivé au plan de la Visitation, de Fresnes et de Saint-Denis.

Si l'on compare les élévations de ce document avec celles de Fresnes et avec les projets de François Mansart pour le Louvre, on constate que le style est également le même. On retrouve à Fresnes le même grand arc au premier étage, le même tambour à pilastres accouplés, le même effet de double coupole. A Fresnes, la deuxième

de baies comme à Fresnes, comme au Val-de-Grâce. Le dôme lui-même rappelle les dômes antérieurs de François Mansart. Qu'on le compare avec les projets du Louvre, on retrouve les mêmes cotes, les mêmes chutes de plomb doré et le tore saillant à la base du motif décoré qui sert de couronnement. A l'extérieur, Mansart se souvenait de Bramante et Michel-Ange, comme le prouve la multiplicité des dômes secondaires.

François Mansart a pris soin d'indiquer l'emplacement des tombeaux. Dans la chapelle absidiale se fût élevé le

(1) Voir SCHUBERT, *Barock in Spanien*, p. 115

monument d'un souverain ; celui-ci se fût agenouillé sur une base qui forme un triangle aux côtés incurvés et aux angles abattus. Cette place était-elle destinée à Henri IV, fondateur de la dynastie, ou réservée à Louis XIV ?

Un plan si particulier, une élévation si originale devaient susciter des imitateurs. Wren a connu Mansart. Il est venu à Paris en 1665, précisément l'année où Colbert demandait aux architectes ces projets pour Saint-Denis. Il écrivait à un membre de sa famille ses impressions artistiques ; il a visité le Louvre qui est « la meilleure école d'architecture qui soit actuellement en Europe », il parle du collège des Quatre-Nations, il qualifie le château de Maisons d'incomparable et cite, parmi les grands architectes qu'il a fréquentés, Bernin, François Mansart, Le Vau, Gobert et Lepautre. Le projet que les Anglais appellent « the favorite design » pour la première version de Saint-Paul, semble une adaptation du plan de Mansart.



JULES-HARDOUIN MANSART. — PROJET DE CHAPELLE POUR VERSAILLES (JADIS ATTRIBUÉ A LEMERCIER)

Il est une autre œuvre qui semble imitée du projet Saint-Denis, c'est un projet de chapelle pour Versailles qui a toujours été attribué à Lemercier. Blondel l'a analysé dans son *Architecture française* (IV, 140) et M. de Nolhac en a parlé en plusieurs de ses excellents ouvrages (1). Ce projet a été gravé. L'estampe est fort rare. M. de Nolhac déclare n'en avoir retrouvé qu'un exemplaire. Il l'a heureusement reproduit dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

Nous avons été fort surpris de voir attribuer à Lemercier un projet de grande chapelle pour Versailles. Qu'aurait-il pu proposer la construction d'un pareil édifice ? Le premier château, celui de 1624, était, on l'a dit et répété, une petite gentilhommière. Il ne comportait pas de chapelle grande comme une cathédrale. Le second, celui de 1632, a été bâti par Philibert Le Roy. Nous en connaissons la figure ; nulle part il n'y avait place pour une telle chapelle. Or, de 1635-1636 environ à la mort de Louis XIII, aucun travail important n'a été repris à Versailles. Il en fut de même sous la minorité de Louis XIV. Les travaux ne reprirent qu'en 1662, mais à cette date il y avait sept ans que Lemercier était mort. M. de Nolhac aperçut la difficulté, lui qui écrit : « Lemercier a pu avoir fait un projet de chapelle qu'on aurait ensuite repris pour Versailles. »

Le style de cette chapelle n'est pas celui de Lemercier ; certains détails ne ressemblent ni à l'église de Rueil, ni à celle de Richelieu, ni à celle de la Sorbonne qui sont ses œuvres authentiques de Lemercier. On ne retrouve dans ces monuments et dans ce projet qu'un petit nombre d'éléments communs : le grand arc sous le tambour, la disposition des piliers et des tribunes. La coupe nous montre une façade avec un rez-de-chaussée formant base, un ordre de colonnes supportant des statues et un attique couronné de balustrades. Or, c'est l'ordonnance du Versailles de 1662 du Versailles de Le Vau, repris par J.-H. Mansart. La gravure reproduite par M. de Nolhac porte l'inscription suivante : Coupe et dedans de la chapelle de la grande

aile du chasteau de Versailles à bastir. Nous avons retrouvé à la topographie du cabinet des Estampes « l'élévation et façade de la chapelle du chasteau de Versailles, du costé de la perspective » et toute une série de gravures intitulées « plan de l'estage en géométrie à bastir à la grande aile du chasteau de Versailles », « élévation du bâtiment de la grande aile côté de la ville, à bastir au chasteau de Versailles ». Toutes ces gravures sont signées de Le Blond, c'est-à-dire de Jean Le Blond, qui vécut de 1635 à 1709 et fut le p

(1) *La Création de Versailles*, p. 206 ; *le Versailles de Louis XIV*, II, p. 222, note 7, et *Gazette des Beaux-Arts*, 1902, I, p. 213.

de l'architecte Le Blond, l'auteur de Peterhof et l'élève de Jules-Hardouin Mansart. Nous voici donc ramené par une autre voie à Jules-Hardouin.

Et, en fait, quelle est « cette grande aile à bastir » ? Par les comptes des bâtiments, par les textes du temps, nous savons qu'on désignait ainsi l'aile nord qui fut exécutée par Jules-Hardouin Mansart, de 1684 à 1689, mais qui était projetée avant 1680, car une médaille de cette date, portant l'inscription *Regia Versaliarum* montre déjà les deux ailes. Nous sommes en présence d'un projet de chapelle pour Versailles, dû à Jules-Hardouin Mansart, et que nous pouvons dater de 1678-1679, c'est-à-dire de l'époque où cet architecte construisait la Galerie des glaces et préparait, pour un établissement définitif de la monarchie, les plans du grand château de Versailles.

Cette date nous est confirmée par un autre fait : Blondel nous dit que Claude Perrault proposa en même temps que ce projet, attribué à Lemercier, un plan pour la même chapelle. Or, vers 1679-1680, lorsque Perrault, l'aîné, commit la regrettable erreur de confondre avec sa cassette particulière la caisse publique dont il avait la charge, la tribu des Perrault perdit l'estime de Colbert.

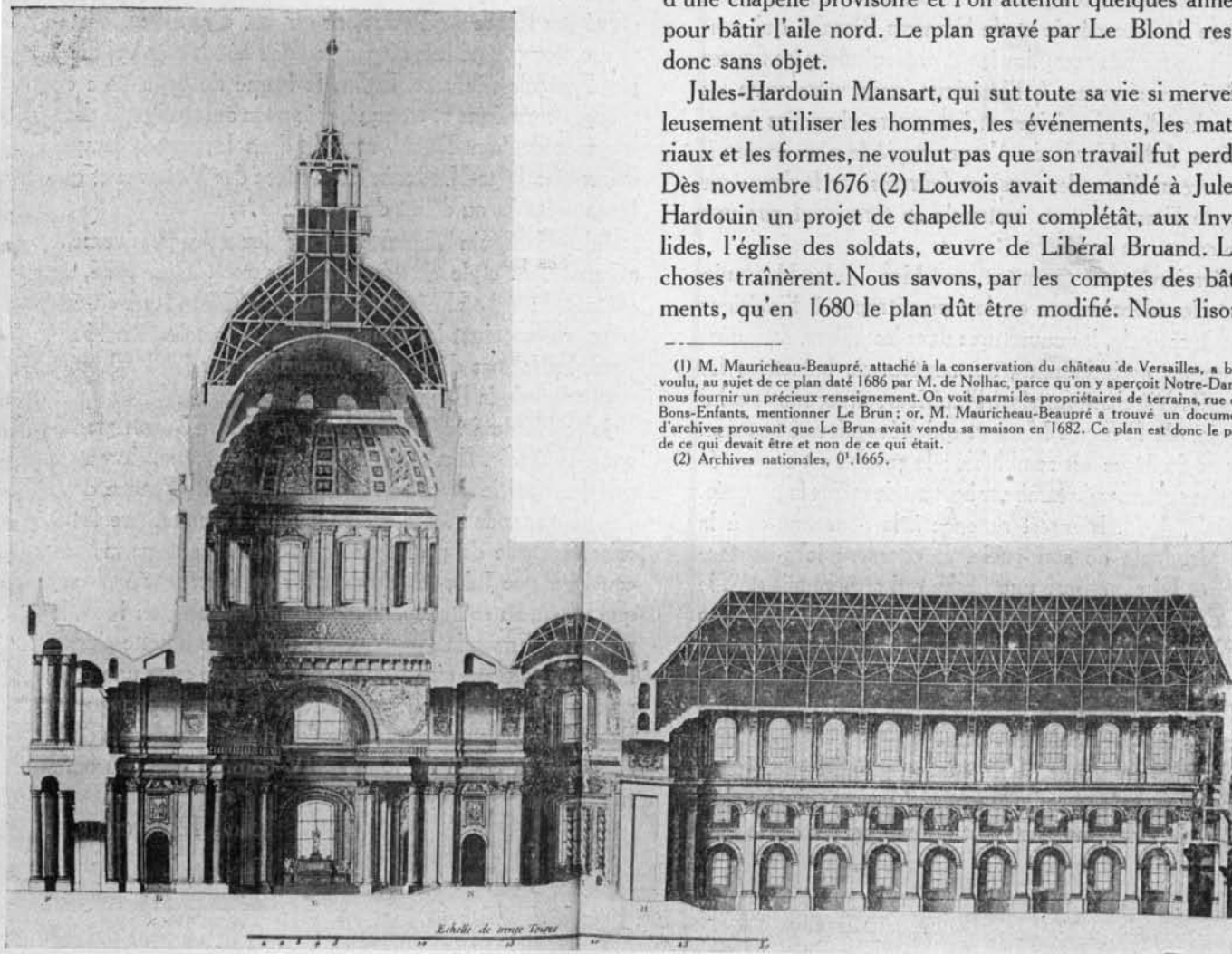
Enfin, nous savons qu'à la suite du remaniement des appartements de la reine, la chapelle du château fut démolie. La nouvelle chapelle provisoire, élevée sur l'emplacement de la grotte de Thetys, fut bâtie en 1681. Nous arrivons donc à la conclusion suivante : J.-H. Mansart établit un plan général d'agrandissement du château, plan qui sera exécuté en plusieurs campagnes de travaux. Il prévoit, au centre de l'aile nord, une chapelle qui divise les deux cours, comme nous le montre un plan conservé à la Chalcographie (n° 3.316) (1). Comme Jules-Hardouin était alors fort occupé, qu'il construisait Clagny, le château du Val, à Saint-Germain, qu'il travaillait à Chantilly, bâtissait des hôtels particuliers : hôtel de Noailles, à Saint-Germain ; de Lorges, à Paris ; il songea au plan de son oncle qui dormait dans l'agence, et il l'adapta au château de Versailles. Il fit, comme nous l'avons vu, quelques emprunts aux édifices de Lemercier, ce qui explique la confusion de Blondel. D'ailleurs, il sut montrer son originalité ; certains éléments sont bien à lui, tel l'ordre de la tribune qui rappelle la colonnade du parc de Versailles.

Il est probable que le projet sembla trop vaste. L'aile du midi fut construite de 1678 à 1682. On se contenta, en 1681, d'une chapelle provisoire et l'on attendit quelques années pour bâtir l'aile nord. Le plan gravé par Le Blond resta donc sans objet.

Jules-Hardouin Mansart, qui sut toute sa vie si merveilleusement utiliser les hommes, les événements, les matériaux et les formes, ne voulut pas que son travail fut perdu. Dès novembre 1676 (2) Louvois avait demandé à Jules-Hardouin un projet de chapelle qui complétât, aux Invalides, l'église des soldats, œuvre de Libéral Bruand. Les choses traînèrent. Nous savons, par les comptes des bâtiments, qu'en 1680 le plan dût être modifié. Nous lisons

(1) M. Mauriceau-Beaupré, attaché à la conservation du château de Versailles, a bien voulu, au sujet de ce plan daté 1686 par M. de Nolhac, parce qu'on y aperçoit Notre-Dame, nous fournir un précieux renseignement. On voit parmi les propriétaires de terrains, rue des Bons-Enfants, mentionner Le Brun ; or, M. Mauriceau-Beaupré a trouvé un document d'archives prouvant que Le Brun avait vendu sa maison en 1682. Ce plan est donc le plan de ce qui devait être et non de ce qui était.

(2) Archives nationales, 0^e.1665.



JULES-HARDOUIN MANSART. — COUPE DU DOME DES INVALIDES



en effet : « 16 décembre 1680, à Carel, menuisier, pour avoir rétabli et changé le modèle de la dite église, compris la sculpture, 190 l. » (I. 1368). Les travaux du dôme commencèrent en 1680. En 1689, les bâtiments s'élevaient jusqu'à la coupole.

Nous comprenons, dès lors, ce qui s'est passé : en 1680, Mansart renonce à la chapelle de l'aile nord du château de Versailles ; il doit changer, pour des raisons que nous ignorons, le projet des Invalides ; il utilise son précédent travail. Nous observons des ressemblances évidentes entre la gravure de la chapelle de Versailles et le dôme des Invalides : c'est la même division intérieure et extérieure de la coupole en tranches ornées de bas-reliefs ; c'est le même gros tore de la coupole, c'est la même flèche, c'est, à l'intérieur, le même grand arc.

Aux Invalides, Jules-Hardouin imite encore de très près le projet de Saint-Denis dû à l'oncle François. Ce projet s'accommodait d'ailleurs fort bien au programme : il s'agissait de bâtir une église nouvelle à l'extrémité d'une église ancienne. N'était-ce pas là ce qu'avait voulu François Mansart ? Jules-Hardouin se contenta de donner à la masse générale du bâtiment, qui était polygonale chez François Mansart, une forme carrée, conformément aux doctrines de l'Académie et de François Blondel, qui condamnait les formes compliquées et préconisaient les figures géométriques simples. A l'intérieur, nous retrouvons les quatre chapelles circulaires et les quatre chapelles intermédiaires. Jules-Hardouin n'a pas copié le plan ovale ; il s'est souvenu d'une des versions fournies par le deuxième projet de François : un rectangle se terminant par une abside en arc de cercle.

L'élévation nous montre combien Jules-Hardouin respecta les idées de son oncle : on retrouve à l'intérieur la double coupole, les ouvertures dans les piliers, flanquées de colonnes corinthiennes, surmontées de balustres, les pendentifs déjà chantournés ; à l'intérieur, on reconnaît celui des projets de François Mansart qui prévoyait une terrasse. La forme du dôme est semblable ; la courbe est une caténoïde ; les colonnes du tambour buttent de même la poussée. Toutefois, J.-H. Mansart renonce à la couronne et à la boule terminale de son oncle. Il conserve le gros tore saillant et lui superpose une flèche qui surmontait déjà le dôme de la Visitation. Sans doute, on pourrait citer des exemples plus anciens de flèches en Espagne ou en Italie, mais elles étaient le plus souvent un obélisque superposé à un dôme, et jamais leur élancement ne s'était mieux uni aux formes arrondies de leur base.

Malgré les emprunts qu'il fit à son grand-oncle, Jules-Hardouin sut créer une belle œuvre. Comme tous les classiques, Jules-Hardouin estimait qu'une pensée est le bien

commun ; seule la forme est personnelle. Or, il est indéniable qu'il existe des différences de détail entre le projet de François Mansart et le dôme de Jules-Hardouin. Chez François, la décoration est encore abondante, les statues sont nombreuses, toutes les surfaces sont couvertes ; chez Jules-Hardouin, il y a moins de ressauts, plus de nus. La composition est calme. Un exemple suffira à montrer les deux conceptions, les deux époques. François Mansart, à Fresnes, au Val-de-Grâce, dans son projet de Saint-Denis, superposait, dans les piliers, une tribune au passage en plein cintre ; Jules-Hardouin garde seulement le trou d'ombre de la porte et le surmonte d'un bas-relief. Jules-Hardouin Mansart, par cet effort constant d'adaptation, prouve qu'il est un grand artiste.

Le cas des Invalides n'est d'ailleurs pas isolé. Nous pourrions citer d'autres œuvres de Jules-Hardouin Mansart imitées de son oncle François : l'hôtel de ville d'Arles, dont il a donné les plans à la même époque, sur les entablements des fenêtres comporte des sphinx allongés qu'on pouvait déjà voir à Maisons et que François Mansart lui-même avait empruntés à Pierre Lescot. Les pots à feu, sur la balustrade, ont le profil des vases de F. Mansart. Le plan général de « la maison à bâtir », qui a été gravé par Pierre Le Pautre, et qui est d'une date postérieure, nous rappelle la disposition de l'hôtel de La Vrillière, par François Mansart. Enfin, la forme de cette base en triangle curviligne et tronqué, que nous avons signalé dans le projet de Saint-Denis, reparait dans les grands lampadaires que Jules-Hardouin éleva place des Victoires et qui furent détruits au début du XVIII^e siècle.

Jules-Hardouin Mansart s'est d'ailleurs progressivement affranchi du style de François Mansart. Dès 1676, le château du Val ou l'hôtel de Noailles, à Saint-Germain-en-Laye, annonçaient les maisons du XVIII^e siècle. Dès 1685-1690, les formes décoratives imaginées par J.-H. Mansart sont celles de la Régence.

Jules-Hardouin Mansart avait été l'élève de son grand-oncle François. Il n'est donc pas étonnant que, durant la première partie de sa carrière, il ait subi l'influence d'un des plus grands génies qu'ait connus l'architecture française. L'étude du projet de Saint-Denis nous permet de conclure que Jules-Hardouin n'a rien emprunté à Wren ; que Wren, au contraire, a pu connaître à Paris, en 1665, le projet de François Mansart, et l'on arrive à cette singulière constatation que Napoléon I^{er} repose sous une coupole, dont François Mansart avait le premier conçu les lignes harmonieuses et qu'il voulait dresser au-dessus de la dépouille mortelle de Louis XIV comme une couronne triomphale.

Louis HAUTECEUR.

